

A Monsieur le Directeur de l'agence de location de voitures

.....
Fax :

Objet : Avis de consultation pour des services de location de voitures

Dans le cadre des activités de deux projets financés par le programme **PRIMA** de l'Union Européenne 1- **(TALANOA-WATER)** « Talanoa Water Dialogue for Transformational Adaptation to Water Scarcity Under Climate Change » et 2- **(TRUST)** Management of industrial Treated wastewater ReUse as mitigation measures to water Scarcity in climate change context in two Mediterranean regions, l'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT), compte lancer une **consultation sur deux lots** portant sur les prestations de services de location de véhicules pour assurer les déplacements des équipes des projet en Tunisie tel que spécifié dans les termes de références ci-joints.

Prière de nous communiquer votre meilleure offre de prix pour chaque lot sous plis fermé au plus tard le 24/02/2023 à 12H, à l'adresse suivante : Institut National Agronomique de Tunisie 43 Avenue Charles Nicole 1082 Tunis Mahrajène.

Pour plus de précisions particulières sur la consultation et les services demandés, vous pouvez contacter l'ingénieur du projet au n° de téléphone : 24284138 ou par courrier électronique sur l'adresse : talanoa.project.inat@gmail.com

Le directeur Général de l'INAT

Prof. Faysal Ben Jeddi



Le Directeur de l'Institut National
Agronomique de Tunisie
Signé: Faysal Ben Jeddi



TERMES DE REFERENCES POUR UN MARCHÉ DE LOCATION DE VOITURES

1. Article 1 : Consistance du marché :

- Pour le projet (TALANOA-WATER) « Talanoa Water Dialogue for Transformational Adaptation to Water Scarcity Under Climate Change » Les besoins en location de voiture sont estimés à **60 jours** pour une période d'une année, soit une moyenne de cinq jours par mois. Les déplacements seront faits entre Tunis et le Gouvernorat de Médenine, sur les voies de circulation goudronnées.
- Pour le projet (TRUST) Management of industrial Treated wastewater ReUse as mitigation measures to water Scarcity in climate change context in two Mediterranean regions. Les besoins en location de voiture sont estimés à **40 jours** pour une période d'une année, soit une moyenne de trois jours par mois. Les déplacements seront faits entre Tunis et le Gouvernorat de Monastir, sur les voies de circulation goudronnées.

2. Article 2 : Durée de validité du marché :

Le marché objet de cette consultation sera valable pour **une (01) année** à partir de la date de signature d'une convention entre l'INAT et le prestataire de services sélectionné.

3. Article 3 : Spécifications techniques des véhicules

Les caractéristiques du véhicule objet de cette consultation sont les suivantes:

- Véhicules touristiques 6 à 7 CV,
- Permettant le transport de 5 personnes, y compris le chauffeur, dans les bonnes conditions pour un long trajet.
- Véhicule climatisé et présentant un excellent état de propreté.
- Véhicule en bon état mécanique, de carrosserie, des pneumatiques et présentant toutes les conditions de sécurité.



4. Article 4 : Conditions et modalités de location des voitures

4.1 Commande, livraison et réception du véhicule :

Les demandes de prestations (Commandes) se feront au moyen d'un e-mail envoyé par le représentant du projet avant une semaine (7 jours ouvrables) de la date de la sortie.

La réception du véhicule devrait être faite une demi-journée avant la mission de déplacement à l'administration de l'INAT. La remise du véhicule sera effectuée, aussi à l'INAT, après une demi-journée de la fin de la mission.

Le prestataire devra désigner le responsable de son agence chargé de superviser et de contrôler l'exécution des dites prestations et de faire la coordination avec l'ingénieur du projet.

4.3. La livraison et la réception du véhicule se feront à travers la signature d'un Procès-verbal avec la mention des dates et du kilométrage effectué.

4.4. Toute modification ou annulation de commande devra être portée à la connaissance du prestataire 24 heures au moins avant la date prévue pour la livraison du véhicule.

5. Article 5 : Modalités et modes de règlement :

5.1. Le règlement des prestations se fera, sur présentation d'une facture établie par le prestataire mensuellement tenant compte des sorties effectuées durant le mois objet de la facture, accompagnée du bon de commande livré par l'INAT et des procès-verbaux.

5.2. Les durées de paiement de l'Institut National Agronomique de Tunisie sont de 2 à 4 semaines à compter de la vérification et acceptation des factures.

N.B :

1. Le projet est exonéré de la T.V.A
2. Il est à noter que les frais d'entretien, l'assurance des véhicules (l'incendie, le dégât des eaux, le vol) et des personnes transportées sont à la charge du prestataire.
3. L'INAT se réserve le droit de demander le remplacement de tout véhicule ne répondant pas aux conditions de confort et de sécurité de l'équipe.



4. Toute défaillance encourue par le prestataire du service entrainera l'annulation du bon de commande.

Le Directeur de l'Institut National
Agronomique de Tunisie

Signé: **Faysal Ben Jeddi**



Institut National Agronomique de Tunisie

Lot 1 : Projet: PRIMA/ TALANOA-WATER

Bordereau des prix H.T

Raison Sociale :

Matricule Fiscale :

Désignation	Qté	PUHT	PT HT
Nombre de jours de location de véhicules touristiques 5 à 7 CV, de 5 places y compris le chauffeur, climatisés, et présentant un excellent état mécanique, pneumatique et de propreté.	60		
	Montant Total HT		

Arrêté le présent devis à la somme de :

.....
.....
.....

..... le
...../...../.....

**Le soumissionnaire
(Date et signature)**





Institut National Agronomique de Tunisie

Lot 2 : Projet: PRIMA/ TRUST

Bordereau des prix H.T

Raison Sociale :

Matricule Fiscale :

Désignation	Qté	PUHT	PT HT
Nombre de jours de location de véhicules touristiques 5 à 7 CV, de 5 places y compris le chauffeur, climatisés, et présentant un excellent état mécanique, pneumatique et de propreté.	40		
		Montant Total HT	

Arrêté le présent devis à la somme de :

.....
.....
.....

..... le
...../...../.....

**Le soumissionnaire
(Date et signature)**

